

2016 - 2019

Projet d'établissement



Proviseure : Claudine JEANNIST
Proviseur Adjoint : Joseph CERDAN
Gestionnaire : Pierre THOMAS
DDFTP : Fabien MELAN

Pourquoi : Rappel légal : « Article L401-1 » du code de l'éducation

Dans chaque école et établissement d'enseignement scolaire public, un projet d'école ou d'établissement est élaboré avec les représentants de la communauté éducative. Le projet est adopté, pour une durée comprise entre trois et cinq ans, par le conseil d'école ou le conseil d'administration, sur proposition de l'équipe pédagogique de l'école ou du conseil pédagogique de l'établissement pour ce qui concerne sa partie pédagogique.

Le projet d'école ou d'établissement définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités scolaires et périscolaires qui y concourent. Il précise les voies et moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints.

Sous réserve de l'autorisation préalable des autorités académiques, le projet d'école ou d'établissement peut prévoir la réalisation d'expérimentations, pour une durée maximum de cinq ans, portant sur l'enseignement des disciplines, l'interdisciplinarité, l'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement, la coopération avec les partenaires du système éducatif, les échanges ou le jumelage avec des établissements étrangers d'enseignement scolaire. Ces expérimentations font l'objet d'une évaluation annuelle.

Dans notre lycée, un travail a été mené il y a deux ans et a permis de poser un premier diagnostic. Depuis un nouveau projet académique a été écrit déclinant de nouvelles orientations politiques de notre nouveau ministère. Enfin l'évolution de notre public, notre volonté de faire progresser notre offre pédagogique et éducative nous amène naturellement à réfléchir collectivement à ce nouveau projet d'établissement.

Pour qui ? Un projet pour l'établissement en faveur des élèves qui le fréquentent. Mais aussi en faveur des personnels par la cohésion, la cohérence d'action, de communication qu'il induira.

Méthodologie :

Mise à disposition d'une documentation:

- Contrat d'objectifs (2011-2014)
- Axes proposés issus du travail du groupe de « pilotage » en 2014 (+ compte rendu de réunion)
- APAE
- Projet fédérateur et structurant
- Projet académique

Établir le diagnostic : actualiser le diagnostic travaillé précédemment (2014)

Poser des objectifs opérationnels

Identifier les grands objectifs du projet d'établissement : le nouveau projet académique pose la réussite de l'élève et l'insertion professionnelle au centre de son action. Naturellement ces deux grands objectifs font écho à ceux de la politique de notre lycée professionnel. Un troisième objectif permettra d'intégrer des préoccupations locales sur l'aménagement

Décliner ces objectifs en des axes de progrès : Au regard de ces trois grands objectifs et d'un bilan de situation poser des axes de progrès. (maximum 3-4)

Détailler pour chacun d'eux: cibles, indicateurs de départ et à atteindre à partir de leviers, en proposant une mise en œuvre.

Plan d'actions

- Travail avec le conseil pédagogique
- Sollicitation de l'ensemble de la communauté pour des contributions
- Mise en place de 3 groupes de travail interprofessionnel et élèves et d'un comité d'écriture. Pour chaque groupe un personnel de direction anime le groupe et 1 rédacteur est désigné
- Finalisation par le comité d'écriture.
- Diffusion de la proposition finale à l'ensemble de la communauté. Demande de remarques. Finalisation
- Présentation au CA.

Notre projet d'établissement a été approuvé lors du CA du janvier 2016.

Diffusion :

Deux supports sont travaillés pour la diffusion ; une version détaillée et une version synthétique pour des présentations ponctuelles. Le fichier sera intégré au dossier numérique donné à chacun en début d'année.

Réalisation et pilotage :

- Une fiche action numérique sera à disposition des porteurs d'actions
- Complétée, elle sera transmise à la direction pour approbation
- Après l'évaluation de l'action, elle sera archivée numériquement pour permettre l'élaboration de l'évaluation finale
- Le groupe de pilotage, établira en fin d'année cette évaluation finale du projet d'établissement qui sera transmise au conseil pédagogique pour régulation et prolongation.
- Cette évaluation sera transmise à l'ensemble de la communauté et intégrée dans le fichier numérique de chacun.

Les chiffres clés

Les élèves (statistiques 2014-2015 et APAE)

- 59% des entrants sont issus de l'éducation prioritaire et spécialisée.
- 72% des élèves scolarisés sont mineurs (26% en terminale).
- 10,5 % de filles dont 17.6% en CAP et 9% en BAC.
- 151 origines scolaires pour l'effectif 2014-2015 dont 36% issus des collèges du Gard et 17% de l'Hérault soit 47% d'autres (ITEP, MFR, Apprentissages, lycées, autres départements ,indéterminé(13%)..)
- 58% de PCS ont un responsable légal ouvriers ou inactif ou non renseigné (qui recouvre des situations diverses de placement, de mineurs isolés par exemple) (+5pt/Gard)
- 17.6% résident en ZUS (12.8 pour le Gard)
- 46.8% d'élèves sont en retard d'un an et plus à l'entrée en 2nde Pro - 2015-2016 (43.1% Gard)
- 56% de boursiers (janvier 2016)

Les personnels

147 personnes de l'Education Nationale pour 129 ETP
 33 % de femmes enseignantes (40.6% Gard)
 20% des enseignants et CPE sont stagiaires ou contractuels en 2015.
 35 agents territoriaux

Le budget

Budget exécuté (2014) : 1 265 000 euros
 Crédits globalisés (2015): 7000 euros
 Subvention de fonctionnement (2015) : 419 300 euros (moins 10% en deux ans)

Les performances (APAE)

- Taux de réussite au Bac PRO pour l'ensemble des formations : 69 % (0 VA)
 - Proportion de bacheliers parmi les sortants de 2nde, 1ère, Terminale PRO : 42% (62 / aca.)
 - Proportion de bacheliers parmi les sortants de Terminale PRO : 66% (83%/aca.)
 - Pourcentage d'élèves en retard d'un an et plus en terminale professionnelle : 70,6 % (59.5 Gard)
- Taux de réussite au CAP pour l'ensemble des formations : 70.6% (83.9% aca.)
- Taux de réussite au DNB Pro(2015) : 76.3% (aucun absent) (76,7%/aca – 78.5 Gard)

OBJECTIF 1 : La réussite des élèves : des conditions d'apprentissage favorables à la mise en activité

Axes de progrès 1-1: Personnalisation des parcours

Le lycée Frédéric Mistral accueille des élèves aux origines sociales souvent défavorisées et aux parcours scolaires difficiles. Beaucoup ont du mal à poursuivre leur formation jusqu'au bout. Il est donc essentiel, afin de lutter contre le décrochage, de proposer aux élèves des parcours personnalisés.

<p>Cibles Les élèves entrants au lycée.</p>	<p>Leviers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur l'élaboration des emplois du temps. - Travail sur les dispositifs d'accompagnement - Mise en œuvre de parcours personnalisés - Développer les usages du numérique 	<p>Mises en œuvre :</p> <p>Des répartitions de cours et de durées de cours tenant compte des possibilités intellectuelles et physiques de l'adolescent (chronobiologie et neurosciences).</p> <p>Des stratégies pédagogiques et d'accompagnements diversifiés.</p> <p>Formations aux usages pédagogiques du numérique – Développement du L@bel Numérique.</p>
<p>Indicateurs de départ : Problèmes sociaux lourds, disparités culturelles, handicaps, primo- arrivants, rejet de la section attribuée, parcours scolaires chaotiques.</p> <p>Indicateurs à atteindre : La formation se poursuit dans le cursus (pas de décrochage).</p> <p>Taux PCS, taux de décrochage</p>		

Axes de progrès 1-2 : Le travail sur l'orientation des élèves

Un nombre conséquent d'élèves accueillis à la rentrée en 1^{ère} année de CAP, en 2^{nde} Bac Pro sont en orientation par défaut, ce qui contribue au décrochage scolaire. Ce niveau d'entrée devient par conséquent une plateforme d'orientation.

<p>Cibles</p> <p>Les élèves entrants en défaut d'orientation</p> <p>Taux à calculer à partir d'AFFELNET et entretiens début d'année.</p>	<p>Leviers :</p> <p>Travail en partenariat avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseau des collègues - Réseau des lycées du bassin - Les CIO - La MLDS - Les familles, les acteurs médico-sociaux - Les partenaires professionnels 	<p>Mise en œuvre :</p> <p>Groupes de travail au sein du bassin, au niveau académique.</p> <p>Réflexion sur l'offre de formation professionnelle proposée par l'établissement.</p> <p>Développement de formations très attractives, porteuses d'emploi.</p> <p>Travail avec le Comité Local Ecole Entreprise (CLEE) de Nîmes</p> <p>Action de valorisation et de promotion des filières de l'établissement (salon, accueil, stages...)</p>
<p>Indicateurs de départ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan de l'entretien d'accueil - Bilan du parcours d'orientation en collège - Bilan scolaire au cours du 1^{er} trimestre <p>Indicateurs à atteindre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des élèves mieux orientés - Des élèves mieux positionnés sur la filière de formation <p>Taux de réorientation</p>		

Axes de progrès 1-3: Les aménagements structurels

La vétusté, l'état ou l'absence de certaines structures méritent d'être corrigés afin d'offrir aux élèves, aux personnels des locaux plus fonctionnels et agréables pour le travail et un mieux-être dans les différents espaces, tout en développant une culture partagée de santé et de sécurité pour tous les acteurs de la communauté éducative.

Cibles Les locaux et espaces non aménagés	Leviers	Mise en œuvre
Indicateurs de départ : <ul style="list-style-type: none"> - Manques de vestiaires et de sanitaires en ateliers - Etat de certains espaces - Sécurité à améliorer Indicateurs à atteindre : <ul style="list-style-type: none"> - Locaux équipés de vestiaires, sanitaires. - Locaux remis en bon état - Equipements, espaces et matériels sécurisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Des locaux attractifs. - Des ateliers en conformité avec la profession, la législation. - Des projets d'implantations ou de rénovations structurelles inscrites dans des projets pédagogiques professionnalisant. - Organisation de l'internat 	En partenariat avec la collectivité de rattachement : <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de conformité des ateliers, rénovation de certains espaces et locaux. Travail autour du Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER). - Projets pédagogiques multi-filières sur les modifications des espaces et locaux.

Axes de progrès 1-4 : l'autonomie de l'élève

Le manque d'autonomie et la méconnaissance des règles du vivre ensemble chez nos élèves sont des freins à leur réussite. Aussi, il convient de développer chez eux l'esprit d'initiative, la prise en charge de leur parcours de formation et leur capacité à organiser le travail scolaire, mais aussi l'envie de s'impliquer dans la vie lycéenne en général.

Cibles	Leviers	Mise en œuvre
<p>Tous les publics.</p> <p>Indicateurs de départ : Difficulté à s'organiser et à prendre son travail scolaire en charge. Méconnaissance des règles du vivre ensemble.</p> <p>Indicateurs à atteindre : Statistiques vie scolaire : Activité de la vie lycéenne</p> <p>Nombres de sanctions, par motif, de rapports....</p> <p>De septembre à novembre 2015</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travail autour des règles et des codes - Généralisation d'apports méthodologiques - Explicitation des objectifs à atteindre - Développer des habitudes de travail qui serviront pour des études supérieures et aussi dans la vie pratique - Favoriser le travail en équipe. - Développer l'esprit d'initiative, l'envie d'entreprendre. 	<p>Développer l'autonomie par les contenus et les stratégies pédagogiques, par les usages du numérique.</p> <p>Apports méthodologiques en Accompagnement Personnalisé</p> <p>Développer des outils de suivi du parcours pour les élèves</p> <p>Explicitation des attendus aux épreuves d'examen</p> <p>Travailler sur le statut de l'erreur et de sa remédiation</p> <p>Mise en place de projets, de mini-entreprises.</p> <p>Aménagement de locaux pour la vie lycéenne</p> <p>Projet ERASMUS.</p>

OBJECTIF 2 : L'insertion professionnelle

Axes de progrès 2-1: Le devenir de nos élèves un an après leur sortie du lycée

Afin d'avoir une vision plus globale de l'après-formation de nos élèves, il est intéressant d'avoir un retour des élèves ayant fini leur formation, ayant intégré la vie active ou poursuivant des études. Cela contribuera à aider les élèves encore en formation au lycée à mieux se projeter dans l'après-formation.

<p>Cibles Les élèves sortants du lycée.</p>	<p>Leviers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire revenir nos anciens élèves pour témoigner - Développer des outils de communication entre élèves sortis et ceux présents au lycée - Mise en œuvre de procédures administratives de recensement, de collecte de données 	<p>Mises en œuvre :</p> <p>Organisation de manifestations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cérémonie de remise des diplômes - Association d'anciens élèves - Forums, tables rondes, ... - Visioconférences, témoignages - Blogs, Web radios, Vidéos - Site Web, réseaux sociaux
<p>Indicateurs de départ : Peu d'informations sur le suivi des cohortes</p> <p>Indicateurs à atteindre : Données statistiques sur les élèves ayant quitté le lycée depuis un an et plus.</p>		

Axes de progrès 2-2: Les liens avec l'entreprise

Nouer et resserrer les liens avec les entreprises est essentiel pour aider les élèves à donner du sens à leur formation et donc à développer la motivation.

<p>Cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les entreprises - Les élèves - Les personnels 	<p>Leviers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail avec le Comité Local Ecole Entreprise (CLEE) de Nîmes - Modalités de réalisation des périodes de formations en entreprises - Former les élèves à la communication professionnelle 	<p>Mise en œuvre :</p> <p>Avec les entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail sur l'échelonnement des périodes de formations en entreprises - Etude des référentiels, concertation sur les progressions pédagogiques - Elaboration/amélioration des livrets de suivis en entreprise - Travail concerté sur la méthodologie et les critères d'évaluation (expérimentation en cours sur le bâtiment) - Accueil de séminaires Pro - Visites d'entreprises - Mise en place de parrainage de promo par des entreprises - Autres actions du CLEE (comité local école entreprise) <p>Chez nos élèves, développer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les compétences sociales pour la recherche d'entreprises pendant la formation (PFE/PFMP) et après la formation (recherche d'emploi) - le savoir être professionnel,
<p>Indicateurs de départ : Liens avec les entreprises insuffisants en nombre et en qualité. Ils sont essentiellement axés autour de la mise en place des périodes de PFE/PFMP</p> <p>Indicateurs à atteindre : Les entreprises et l'établissement collaborent à la formation et l'insertion professionnelle des élèves, en développant et resserrant leurs liens.</p> <p>Taux de participation des entreprises aux examens Taux de présences aux invitations</p>		

OBJECTIF 3 : Améliorer la vie dans l'établissement.

Axes de progrès 3-1: Favoriser l'action culturelle et citoyenne

Dans le souci de renforcer la cohésion au sein de la communauté éducative et rendre l'établissement plus attractif, il faut développer l'offre culturelle ainsi que l'exercice de la citoyenneté.

Cibles	Leviers	Mise en œuvre
Toute la communauté éducative.	<ul style="list-style-type: none"> - Fédérer un encadrement pour la conduite des actions de proximité 	<ul style="list-style-type: none"> - Offre de formation collective (interdisciplinarité, pédagogie de projet...) - Former les élèves à l'encadrement d'actions péri-éducatives - Encourager les élèves à être force de proposition
<p>Indicateurs de départ : Peu d'offres d'activités et de participation sur le temps périscolaire. Exercice de la citoyenneté insuffisant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travail autour du Projet Internat. 	<ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur le CVL et les délégués comme relais, la MDL. - Programmer des temps de rencontre pour mutualiser et analyser les actions - Evaluer les résultats pour faire évoluer les modalités des actions.
<p>Indicateurs à atteindre : Nombre d'activités périscolaires qui mobilise les élèves.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser le parcours artistique, culturel et citoyen de chaque élève autour de projets plus fédérateurs. - Développer la notion de responsabilité du citoyen à travers des dispositifs concrets d'éducation ; au développement durable, autour de la notion d'engagement, 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'ateliers péri-éducatifs - Envisager des espaces dédiés et identifiés - Label Lycée 21 - Projet E3D

Axes de progrès 3-2 : Optimiser la communication interne et externe

Afin de faire de l'établissement un lieu de formation ouvert sur le monde, il convient de mieux s'emparer de tous les outils d'information et de communication. Il faut généraliser leur usage entre les membres de la communauté éducative et tous les divers partenaires de l'établissement.

<p>Cibles Parents d'élèves, élèves et membres du personnel, les partenaires.</p>	<p>Leviers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fédérer une culture commune de la communication - Développer la communication numérique et la rendre familière 	<p>Mise en œuvre</p> <p>Avec le groupe de pilotage sur la communication interne constitué de personnels et d'élèves, et en s'appuyant sur la charte graphique de l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Optimiser l'utilisation du Site du lycée, du site du journal du lycée, pages Facebook, chaîne You tube, Twitter, Pronote, ENT et calendrier partagé - Organiser un espace physique dédié à l'événementiel participatif (élèves, évènements internes, évènements externes). - Diversifier les modes de communication de l'information (affichage vidéo, affichage papier, Webradio,...) - Mise à niveau de l'équipement informatique sur tout le site - Acquisition de matériel de communication
<p>Indicateurs de départ : Manque d'efficacité dans la communication.</p> <p>Indicateurs à atteindre : Des modes de communication diversifiés efficaces. Une image du lycée revalorisée.</p>		<p>Les sites de MISTRAL</p> <ul style="list-style-type: none"> . Site du journal du Lycée . Les Lettres de Mistral (CDI) . La section euro espagnol  . Notre Association Sportive <p>Suivez-nous sur </p> <p>page officielle EVENEMENTS</p> <ul style="list-style-type: none"> . la section SIGNALETIQUE . journal Mistral GAGNANT . section AERONAUTIQUE <p></p> <p>Chaîne du Journal du Lycée</p>

Axes de progrès 3-3 : Mieux vivre ensemble

Le lycée étant aussi un lieu de vie et de construction personnelle pour nos élèves, il convient de porter une attention particulière aux valeurs communes et au vivre-ensemble. Cela passe aussi par l'appropriation d'un lieu rendu accueillant pour tous : élèves, personnels, parents d'élèves et partenaires.

Cibles	Leviers	Mise en œuvre
<p>Les élèves et leurs parents, les personnels.</p> <p>Indicateurs de départ : Nombre de violences verbales, physiques, d'incivilités.</p> <p>Indicateurs à atteindre : Diminution des faits de violence et d'incivilités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire rentrer les parents dans l'école - Créer des événements annuels marquants - Rendre plus d'élèves acteurs et force de proposition pour la communauté du lycée. - Renforcer le sentiment d'appartenance au lycée. F. Mistral - Améliorer le cadre de vie (en lien avec les aménagements structurels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Evènements : fête de rentrée sous forme de forum associatif pour présenter les associations locales, les structures partenaires et les clubs du lycée ; fêtes de l'internat, de remise des diplômes, de la musique,... - Utiliser les dates clé officielles pour créer des manifestations internes : journée de la femme, lutte contre les discriminations, journée de la laïcité - Accueillir les parents plus régulièrement, dans un cadre de discussion moins scolaire : type café parents, conférences, Forum des métiers - Favoriser la création d'une Amicale des anciens élèves - Solliciter l'accompagnement de la nouvelle collectivité de rattachement